Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 144 (1999)

Heft: 12

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » : Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

A l'aube d'un nouveau siècle pour notre Société vaudoise des officiers

L'avenir, il ne faut pas le prévoir, mais le permettre.

Antoine de Saint-Exupéry

Changement de siècle, changement de millénaire, voilà bien une réalité à venir tout prochainement, que nous vivrons et à laquelle nous survivrons!

Major EMG J.-Ph. Mayor ¹



Arrivé à cette étape, permettez-moi d'établir un très bref bilan du XX° siècle. Une Première Guerre mondiale au début, une Deuxième à mi-course, qui voit apparaître l'arme nucléaire, puis tombe le mur, ce qui n'empêche pas de multiples conflits de nature ethnique et religieuse de faible intensité. Tout ceci accompagné par la progression continue de la technologie, une orgie d'information et la globalisation économique de notre planète. Fort heureusement, tout n'est pas sombre, puisque le niveau de bien-être individuel n'a fait que s'améliorer. Mais, en cette fin de siècle, certains signes légitimes d'inquiétude apparaissent.

En effet, à l'instar du XX^c siècle, qui n'avait pas si mal commencé mais qui a connu très tôt la Grande Guerre puis les problèmes de la crise économique et du krach boursier, la probabilité d'un remake me laisse songeur.

Notre économie, qui est conduite de plus en plus à court terme et qui est orientée d'abord pour satisfaire les actionnaires. Notre société perd progressivement ses repères tels que la justice sociale, la foi religieuse, la défense et la sécurité avec, en sus, la montée d'hommes politiques d'extrême droite dans divers pays. Autant d'événements qui sont susceptibles de nous faire craindre le pire!

En Suisse, dès la fin des années 1980, mondialisation oblige, nous sommes contraints au changement et mettons tout en œuvre pour éviter les erreurs passées. Une grande volonté nous anime d'entreprendre et réaliser les réformes économiques, politiques et sociales. Au cœur des changements, des palpitations qu'elles entraînent et des inévitables maladresses qu'elles engendrent, bon nombre de choix du type «Garder ou abandonner» se présentent.

Si la réforme «Armée 95» et, prochainement, la réforme «Armée XXI», vont bon train, même si pour l'heure nous tentons surtout de maintenir le ni-

Président du Groupement de la région morgienne.



veau d'instruction, de le contrôler au mieux et si possible de l'améliorer, on doit admettre qu'il nous est difficile de définir précisément quel est le niveau opérationnel des différentes formations. A cet égard et à l'instar de ce qui se pratique dans l'économie, la solution la mieux adaptée et la plus faisable est recherchée par l'introduction de la Qualité totale. Il s'agit donc maintenant de tirer le meilleur parti d'Armée 95 dans la perspective d'Armée XXI. On ne peut qu'espérer que cette dernière ne se transformera pas en Armée XXII, que rapidement un meilleur suivi dans les périodes militaires sera rétabli. Cet élément nous paraît primordial puisqu'Armée XXI n'abandonnera pas le système de milice et que les officiers de ladite milice continueront à en assurer la conduite. Il en va de l'esprit de corps, de la volonté de s'améliorer et de la satisfaction de réussir ensemble une action. Dans ce contexte, notre Société d'officiers garde toute son actualité. Dans une armée réduite, les officiers devront, encore plus que par le passé, se distinguer par leur engagement et par la qualité de leur travail. Pour reprendre les mots du général Henri Guisan, «celui qui est appelé à commander doit incarner l'autorité à travers toute sa personne, par son ouverture, son optimisme et son esprit de conciliation. Il faut savoir enthousiasmer et rayonner. (...) Il faut encourager l'esprit d'équipe et faire en sorte que tout le monde tire à la même corde.»

C'est justement dans une société d'officiers telle que la nôtre, dans laquelle prévalent la confiance, l'amitié et la volonté de réussir ensemble que nous serons à même de remplir nos missions à satisfaction, même dans les situations les plus graves.

Si, pour l'heure, notre Société et nos groupements ont quelque peine à recruter de nouveaux membres, ce n'est pas encore l'heure de désespérer. Suivons notre président cantonal et mettons tout en œuvre pour compenser les départs. Dans tous les cas, gardons des centres de compétence prêts à mieux repartir avec la nouvelle Armée XXI. Elle saura probablement apporter les réponses aux questions restées ouvertes avec Armée 95 et ainsi éclaircir l'horizon, car l'avenir apparaît plus lumineux pour les femmes et les hommes qui croient aux valeurs fondamentales du pays, à son indépendance et à son intégrité.

J-Ph. M.

175^e anniversaire de la SVO en l'an 2000

Les origines de la Société vaudoise des officiers

La Société vaudoise des officiers fêtera, en 2000, le 175° anniversaire de sa fondation. Il paraît opportun, au moment où un comité d'organisation pose les premiers jalons de cette commémoration, de rappeler les origines de notre Société.

Dans quel contexte général a-t-elle vu le jour? La Diète fédérale entreprit, dès les premières années de la Restauration, une profonde réforme de l'organisation militaire suisse. Cette réforme aboutit, en 1817, à la mise sous toit d'un *Règlement militaire général* créant une armée qui, en temps de paix, était purement cantonale et qui, en cas de mobilisation, prenait

un caractère fédéral. Le Règlement militaire posait déjà le principe d'une sérieuse préparation en temps de paix en astreignant tous les deux ans les troupes à des rassemblements



AGENDA

Assemblée générale, du 175° ANNIVERSAIRE SVO

Samedi 4 mars 2000, 09 h 00. Auditorium Stravinsky, Montreux.

qu'on appela bientôt «camps fédéraux».

Les officiers ne furent pas les derniers à applaudir à l'adoption du *Règlement militaire* dans lequel ils voyaient «une base solide pour le développement normal du système de milices suisse». Bon nombre d'entre eux manifestèrent «de légitimes espérances sur l'outil perfectionné de la défense nationale» lors de la Fête fédérale des officiers que les Bernois organisèrent en juillet 1822 à Langental.

L'époque était – il faut le dire – à la recherche d'une unité fédérale. Les étudiants, pour leur part, tentaient de s'unir par-dessus la Sarine et par-dessus les frontières cantonales.

Dès lors, faut-il s'étonner que les premiers officiers à organiser des rencontres cantonales furent les Genevois et les Vaudois? Deux ans à peine après la Fête fédérale de Langental, ils se retrouvaient, le 4 décembre 1824, à Vevey, pour y célébrer ensemble la Fête de la Sainte-Barbe.

Au cours de cette réunion de Vevey, lit-on dans la notice historique sur la Société cantonale du canton de Genève, qui comprenait essentiellement des officiers d'artillerie et du génie «M. Folz, colonel d'artillerie du canton de Vaud, et M. Jean-Elysée Massy, capitaine d'artillerie du canton de Genève, proposèrent la formation simultanée, dans chacun des deux cantons, d'une société qui grouperait les officiers du génie et de l'artillerie. Les deux sociétés devaient avoir entre elles une réunion annuelle (...). Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme. La Société militaire du canton de Genève et la Société des officiers du canton de Vaud voyaient le jour en même temps».

Que se passa-t-il au lendemain de la réunion de Vevey?

Le registre des délibérations du Conseil d'Etat du canton de Vaud nous apprend qu'en date du 5 février 1825 – ceci pourrait bien être la première manifestation de l'activité de la SVO – le Gouvernement renvoya au Département militaire «une pétition des sieurs Falconnier, Roux et consorts, tendant à obtenir la permission d'établir une société militaire à Lausanne.»

D'autres recherches seront nécessaires pour préciser le sort qui fut fait à cette pétition, remise au gouvernement presque en même temps que celle de la Société vaudoise des carabiniers.

En 1826, officiers vaudois et genevois se retrouvaient à Genève, à l'occasion de la Fête de la Sainte-Barbe. Diverses manifestations marquèrent cette rencontre au cours de laquelle le vœu fut émis de voir la réunion devenir fédérale.

Com

Particulièrement touché par les messages de réconfort reçus à l'occasion du deuil qui a touché sa famille à la fin du mois d'octobre, le rédacteur vous exprime ses plus sincères remerciements.



Une idée cadeau pour vos fêtes



(Format 148 x 210 mm)

Closuit Léonard-P.: Mémorial du passage de Bonaparte et de l'armée de réserve au Grand-Saint-Bernard, en mai 1800. Edité par l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, Saint-Maurice. 1999. 145 illustrations, 216 pages.



L'auteur

Léonard-Pierre Closuit est né en 1931, à Martigny. Issu d'anciennes familles valaisannes comptant des officiers ayant servi sous l'Empire français, lors de l'instauration du Département du Simplon et sous la République et Canton du Valais. Il est, depuis l'enfance, passionné par l'épopée de la traversée des Alpes par Bonaparte, ses généraux, ses officiers et ses soldats.

Diplômé en études diplomatiques et consulaires de l'Ecole des Sciences politiques de l'Université de Lausanne, il fut membre du comité de la Société d'Histoire du Valais romand pendant dix années et a consacré ses loisirs à l'étude de l'histoire et à la sauvegarde du passé gallo-romain de sa ville natale qui lui a décerné son Prix culturel, en 1991. La France l'a fait chevalier de l'Ordre National du Mérite et Arts et Lettres, en 1997.

Nouveau à l'occasion du bicentenaire du

Passage de Bonaparte au Grand-Saint-Bernard en mai 1800

Revivez l'événement

Grâce à l'étude fouillée de Léonard-P. Closuit. le lecteur peut accompagner, pas à pas, Bonaparte et une partie de ses troupes, de Genève à Aoste, en passant par le Grand-Saint-Bernard. Cet ouvrage est une véritable anthologie de l'événement. Pour le plus grand plaisir du curieux, une riche iconographie permet de reconstituer, visuellement, les étapes principales de cet exploit militaire comme les légendes inévitables qui allaient l'entourer. Les reproductions des extraits de mémoires nous offrent des perspectives variées de témoins parfois illustres, parfois modestes. Le lecteur pourra faire ce merveilleux travail d'historien qui consiste à confronter les propos et les conclusions des uns ou des autres. La légende peut s'emparer des faits mais à partir du moment où elle existe, elle fait aussi partie de l'histoire. Il est nécessaire de faire la part du vrai et du faux. La multiplicité des documents impose quelques répétitions mais celles-ci se complètent ou témoignent de la véracité des assertions. Les graphies des auteurs ont été conservées pour certains textes: il est un charme que des corrections

Bulletin de commande

Prix de souscription: Frs. 32.– le livre, valable jusqu'au 31.12.1999 / Prix de vente Frs. 37.– le livre, dès le 01.01.2000 (frais de port non compris).

Veuillez me faire parvenir, avec la facture au prix de
l'exemplaire
exemplaire(s) de l'ouvrage de:
Léonard-P. Closuit. Passage de Bonaparte au Grand- Saint-Bernard en mai 1800. Sortira de presse en octobre 1999.
Nom
Prénom
Rue/N°
NPA/Localité
Date et signature

Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires
Case postale 25, CH-1890 Saint-Maurice

JOYEUX NOEL ET HEUREUSE ANNÉE 2000